

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
21 février 2024

L'an deux mille vingt quatre
Le quinze mars à dix-huit heures trente

DATE D'AFFICHAGE
21 février 2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur REGAERT Bruno Maire**

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents : M. REGAERT Bruno Maire, M. COSSARD M. BACHELET Adjoints au Maire, Mme BOULANGER, M. MARNAT, M BOULANGER Conseillers Municipaux

EN EXERCICE 7
PRESENTS 5
VOTANTS 6

pouvoir : M. VIVIER donne pouvoir à M. MARNAT
Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Mme BOULANGER Corinne

Objet : octroi de subventions

Monsieur le Maire,

Les membres de l'association « Les Amis de Vaud'herland » ayant quittés la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de monsieur BOULANGER vote le montant de la subvention.

Monsieur Le Maire reprend la présidence du conseil municipal, le conseil municipal décide à l'unanimité l'octroi des subventions ci-après :

LE THILL' ACTIONS	200 €
ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE	200 €
ANCIENS COMBATTANTS	1000 €
LES AMIS DE VAUD'HERLAND	7 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE SCE GERIATRIE	100 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS VETERANS	200 €
TRAC	300 €
CLUB DE L'AGE D'OR	400 €
ECOLE DE RUGBY EGG15	400 €

Les crédits sont prévus à l'article 65748 du budget primitif 2024 pour les associations.
Le conseil municipal vote les subventions

DONNE pouvoir à son Maire pour viser la présente délibération et la soumettre au visa de Monsieur le Sous-préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits.



Vaud'herland, le 19 Mars 2024
Le Maire,
B. REGAERT